

LA PRESSE EN REVUE...

MERCREDI 7 OCTOBRE 2015

SOMMAIRE

- 1) Le personnel dans le collimateur ?!
- 2) Le CICE oui...le social non !
- 3) Itinéraire d'un enfant gâté
- 4) Les patrons voyous ou non ??
- 5) Dans la tourmente
- 6) Késako l'IPJ...



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Air France - La réponse de Valls à Sarkozy : la "chienlit", un mot "dangereux"



Le Premier ministre reproche à l'ex-chef de l'État d'avoir employé le mot "chienlit" à propos des violences contre des dirigeants d'Air France.

Manuel Valls a reproché mardi à l'ancien président Nicolas Sarkozy d'avoir eu recours au mot "chienlit" pour évoquer les troubles de lundi à Air France, le qualifiant de "mot dangereux". "La chienlit (...), la remise en cause permanente des corps intermédiaires, des syndicats, de l'indépendance de la justice, de ce qui fonde même la démocratie, ce mot chienlit, l'expression qui a été aussi la vôtre, comme celle de Nicolas Sarkozy, sont des mots dangereux", a dit le Premier ministre en réponse à une interpellation du député Les Républicains Alain Chrétien. "Je crois que, de plus en plus, il y a un débat dans le pays. Alors, affrontons ce débat, qui est sur une certaine conception de la démocratie, une certaine vision de la France", a enchaîné Manuel Valls.

"Vous voulez abattre ces corps intermédiaires, remettre en cause les syndicats, politiser", a-t-il accusé le député. "Eh bien, non, la négociation, le dialogue social, le respect des corps intermédiaires, le respect de la démocratie, des syndicats, comme des élus, des associations, aidés en cela tout simplement des Français, nous, cette idée de la France, nous la défendrons", a ajouté encore Manuel Valls.

Le Premier ministre avait appelé auparavant à "la responsabilité de chacun", et tout "d'abord des pilotes", dans le conflit à Air France, soulignant qu'il fallait faire "attention à la confusion". "Je ne cache pas que le SNPL", le syndicat des pilotes, "a appelé à voter en 2012 pour François Hollande", a-t-il poursuivi. Évoquant les incidents de la veille, l'ancien président Sarkozy avait brocardé auparavant "des syndicats qui ont pignon sur rue et qui ont tous appelé à voter pour François Hollande en 2012". "Il appartient aux pilotes d'Air France de faire preuve de lucidité", a ajouté Manuel Valls.

lepoint.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

II) Le Medef veut se désengager de la couverture sociale des salariés

Par François Charpentier



(Crédits : DR)

Les négociations sur les retraites complémentaires ont tout l'air de devoir patiner. Pour une raison de fond: une partie du patronat estime que les entreprises n'ont plus vocation à intervenir dans la couverture sociale de leurs salariés. Place à l'État, donc? Par François Charpentier

Dans la préface du livre "Le moteur du changement : la démocratie sociale", paru début septembre 2015, François Hollande évoque sans s'y attarder "les négociations sur les régimes conventionnels Arrco-Agirc et Unedic qui doivent connaître de nouveaux développements dans les prochains mois".

Le propos est optimiste et hasardeux. De fait, alors que les partenaires sociaux au terme de six séances de négociations avaient, le 24 juin, renvoyé leurs discussions au 16 octobre, il ne semble pas que les mois d'été aient été mis à profit par les uns et les autres pour avancer sur ce sujet des retraites complémentaires. En tout cas, alors que des rencontres bilatérales syndicats Medef vont reprendre dans les quinze derniers jours de septembre, les syndicats sont unanimes aujourd'hui pour observer que le patronat n'a pas bougé d'un iota. Pire, observe Jean-Louis Malys "il a plutôt reculé ».

Les raisons de l'immobilisme patronal

Plusieurs raisons se conjuguent pour expliquer cet immobilisme patronal. D'abord, le Medef ne dispose plus des compétences nécessaires sur cette matière traitée par l'UIMM depuis la création de l'Agirc en mars 1947. Certes, son chef

de file Claude Tendil connaît le sujet. Mais, outre que son passé d'assureur le dessert et le rend suspect aux yeux des syndicats, il est sous la pression de Pierre Gattaz dont le mentor, Denis Kessler, ancien président de la FFSA, a de vieux comptes à régler avec une retraite des cadres qui ampute les marges de progression des assureurs en épargne retraite et assurance vie.

Troisième facteur à prendre en considération, alors que l'on pensait que l'échec de la négociation sur le dialogue social était un accident de parcours et que le Medef aurait à cœur de rectifier le tir à l'occasion d'une autre négociation interprofessionnelle, il apparaît que ce n'est pas le cas et qu'une partie du patronat s'est faite aujourd'hui à l'idée que les entreprises n'ont plus vocation à intervenir dans la couverture sociale de leurs salariés.

Pas de compromis social au sujet des retraites...

Avant même que les négociations reprennent sur les retraites complémentaires, Pierre Gattaz a d'ailleurs été très explicite dans une interview accordée au quotidien économique Les Échos la semaine dernière : en substance le président du Medef qui écarte toute idée de relever les cotisation ou de baisser les prestations ne voit d'autre solution que d'allonger la durée d'activité. Tout se passe donc en somme comme si Pierre Gattaz avait en vue de revenir à la retraite à 65 ans, alors que son père Yvon Gattaz s'était vu imposer la retraite à 60 ans François Mitterrand... Et d'ajouter qu'en tout état de cause, il n'y aura pas pour le Medef de signature pour la signature. En d'autres termes, il ne saurait y avoir un compromis social sur un tel sujet.

Un échec probable

Le patronat ne voulant rien lâcher aux syndicats en demandant plus aux salariés et rien aux entreprises au motif qu'il faut préserver leur compétitivité, il paraît donc vraisemblable aux acteurs syndicaux qu'on se dirige vers un échec le 16 octobre. Pour l'éviter et tenter de sortir le patronat de son immobilisme, tout en lui faisant porter la responsabilité d'un éventuel échec, la CFDT se dit prête à mettre un projet de retour à l'équilibre des régimes de retraite sur la table. le secrétaire général, Laurent Berger l'a confirmé au Monde le 2 septembre dernier dans son interview de rentrée.

Vers une étatisation?

Mais au-delà ? Personne n'imagine en effet que les pouvoirs publics puissent laisser filer la situation au régime des cadres. Certes il y a encore plusieurs dizaines de milliards d'euros de réserves dans les caisses Agirc-Arrco. mais les experts savent très bien que la stagnation de l'activité économique et les déséquilibres démographiques ne permettent de tenir que deux ou trois ans.

Partant de là, la Cour des comptes, comme la commission sociale du Sénat dans un rapport sur la réforme des retraites publié le 15 juillet dernier, non seulement plaident elles aussi pour un allongement de la durée de cotisation, mais encore souhaitent que les pouvoirs publics s'emparent du dossier. Avec un argument qui vaut qu'on s'y attarde : à partir du moment où les régimes doivent respecter les critères de Maastricht et où leurs déficits entrent en ligne de compte dans les limites fixées, il est normal que la représentation nationale s'en saisisse.

Le risque de faire payer les Français

Étatiser l'Agirc et l'Arrco ? Le mode de gestion paritaire de ces systèmes n'y trouvera évidemment pas son compte. En revanche, à partir du moment où en 2000 ces régimes ont fait le choix d'entrer dans la logique du règlement européen de coordination au motif qu'ils sont obligatoires, rien ne s'oppose juridiquement à ce qu'on les traite au niveau européen au même titre que d'autres régimes publics et que l'État s'en mêle. Avec le risque - on le voit en matière de santé avec la généralisation de la complémentaire - qu'en réalité les Français doivent accepter progressivement de se prendre en charge pour une part croissante de leurs dépenses de protection sociale. En matière de retraite, il n'est pas sûr qu'ils y soient préparés...

latribune.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

III) PORTRAIT. Julien Bayou, de Sauvons les riches à sauvons les Verts



Julien Bayou, rue Meslay (Paris-3e), où il a grandi. (Eric Garault pour l'Obs)



Par Mael Thierry

Dans l'ombre de Cécile Duflot, le jeune activiste est aussi un élu ambitieux. Itinéraire d'un enfant gâté de l'écologie qui incarne le virage antisocialiste d'EELV.

1) Match de "référendums" en vue à gauche. Le patron du PS, Jean-Christophe Cambadélis, organise du 16 au 18 octobre une consultation des sympathisants pour peser sur ses alliés. "Face à la droite et l'extrême droite, souhaitez-vous l'unité de la gauche et des écologistes aux élections régionales?", demande-t-il. (www.referendum-unite.com)

2) Mais des militants de gauche préparent un contre-référendum. Ils accusent le PS de "chantage au FN" et demandent : "Face à la droite et l'extrême droite, souhaitez-vous que la gauche mène une politique de gauche ?" (www.referendum-gauche.com)

3) Parmi les organisateurs de ce contre-référendum, Julien Bayou, porte-parole d'Europe-Ecologie-Les Verts. Portrait.

Il est l'un des héros du "Trône des Verts". Sur le web, cette parodie de la série télé "Game of Thrones" fait beaucoup rire les écolos : au royaume des Sept Couronnes, on y voit s'affronter tous les seigneurs d'EELV, l'intrigante Duflot, le jouisseur Dany le Rouge, ou encore l'impitoyable Placé en peau de bête qui ordonne de décapiter les "gauchistes" parce que "seuls les fous et les hippies" peuvent espérer survivre sans le PS.

Face à lui se dresse un chevalier à boucles brunes qui ose s'aventurer sur les terres de la gauche radicale, Julien Bayou. Dans la vraie vie, il est blond, pour le reste, le trentenaire et porte-parole des écologistes a bel et bien été promu parmi les tout premiers rôles du casting des déchirements internes à la tribu verte.

Démissionnaire d'EELV et auteur d'"Ecologie ou gauchisme, il faut choisir !" (l'Archipel), le député François de Rugy juge la parodie très réussie :

Bayou ? C'est un néo-chevalier tout feu tout flamme, prêt à bondir sur le dernier truc qui fait du buzz, sans savoir où il va. Il est guidé par son aveuglement anti-Hollande."

Son camarade Jean-Vincent Placé en fait lui aussi l'incarnation du "parti des Roms et de la

Palestine" qu'il a choisi de quitter faute de pouvoir couper toutes les têtes. Au printemps 2014, le jour où Cécile Duflot décida de claquer la porte du gouvernement, au cours d'un ultime déjeuner en tête à tête au ministère du Logement, le sénateur de l'Essonne mit en garde son ancienne alliée :

Tu vas te retrouver avec Bayou comme adjoint ! »

Look d'éternel adolescent

18 mois plus tard, la prédiction se révèle presque exacte. A 35 ans, Julien Bayou est l'un des membres les plus influents du mystérieux comité chargé de plancher sur la candidature Duflot en 2017. Proche conseiller d'Eva Joly pendant la dernière présidentielle, porte-parole d'EELV, artisan du rapprochement avec Mélenchon, bien placé sur la liste de sa chef, Emmanuelle Cosse, aux régionales en Ile-de-France, il est le petit homme vert qui monte. Incontournable. Au point que certains l'imaginent déjà élu secrétaire national d'EELV lors du congrès prévu en 2016. Lui-même ne ferme pas la porte.

Après tout, Julien Bayou a beau cultiver un look d'éternel adolescent ou de zadiste à Notre-Dame-des-Landes avec ses cheveux ébouriffés et ses tee-shirts fantaisie, ses accents anti-PS et ses engagements sociétaux le placent désormais "au centre de gravité du mouvement". Pour Stéphane Pocrain, pro de la communication qui le conseille dans les coulisses comme il le fait pour Duflot, les écologistes tiennent une perle, le "meilleur de sa génération".



Sandrine Rousseau, porte-parole d'EELV, Emmanuelle Cosse, secrétaire nationale du parti, et Julien Bayou, en janvier 2014. (Jacques Demarthon /

Bayou, incarnation de la relève verte ? L'histoire a de quoi étonner. Car le jeune homme, biberonné au "Canard enchaîné" et aux "Guignols", a

longtemps tenu à distance les partis politiques. EELV ne lui a mis la main dessus que lors des régionales de 2010. Il était alors réputé pour être un petit génie de l'agit-prop. Un roi du happening.

Diplômé de Sciences-Po et d'un DEA d'économie, Julien Bayou incarnait la Génération précaire, qu'il faisait défiler masquée, avec ses stagiaires sous-payés. Avec le collectif Jeudi noir, il squattait les immeubles vacants de la capitale. Avec Sauvons les riches, il surgissait au Rotary club pour remettre un diplôme de "fils à papa" à Jean Sarkozy. A chaque fois, les médias se bouscullaient. Un copain d'alors le décrit :

C'était un pur activiste. Très doué pour l'agit-prop et la communication, mais ayant horreur des histoires de partis. A chaque fois, il trouvait le bon costume pour une manif, la bonne musique, il sent bien l'opinion."

Le même n'en revient pas de le voir aujourd'hui défendre une motion lors d'un congrès et intégrer la direction du parti :

C'est l'appara-tee-shirt, l'apparatchik en tee-shirt. On dirait Poil de carotte, mais c'est 'Poil de carrière'."

Grèce, Ukraine, Kurdistan...

Pourtant, Bayou n'a pas retourné sa veste d'activiste. Le conseiller régional a beau se complaire dans les joutes internes aux Verts, il ne trouve rien de plus "kiffant" que d'inviter aux journées d'été d'EELV Jérôme Kerviel, érigé en héros bravant la spéculation des banques, ou le fondateur de WikiLeaks, Julian Assange. Ou de monter une mobilisation en deux temps trois clics. On l'appelle, il décroche :

Je suis en pleine 'flash-bulle'. Je suis en train de faire des bulles de savon dans une manif écolo pour sensibiliser à la qualité de l'air. On s'est dit que c'était plus sympa que de parler d'écotaxe."

Son dernier fait d'armes : avec une copine féministe, il a créé le site Aiderlesrefugies.fr. Sans demander l'avis de personne, en quelques clics.

On a vu l'envie d'agir des gens, on a monté le portail en deux heures, et on a eu 400.000 connexions dès la première semaine !"

Bayou est de tous les combats. Les élections en Grèce ? Hop, il monte une délégation anti-austérité et file à Athènes soutenir Alexis Tsipras.

L'Ecosse vote par référendum sur son indépendance ? Il saute dans l'avion en espérant que le oui l'emporte. Il voit passer sur Facebook une annonce d'ONG pour aller scruter les élections en Ukraine ? Il fonce. "Etre observateur électoral, c'était un rêve d'enfant. Magique." L'an passé, il l'avait déjà fait au Kurdistan, alors qu'à Paris EELV quittait le gouvernement.



Julien Bayou avec l'association Jeudi noir, en 2009. (François Guillot / AFP)

J'ai voté pour par téléphone, depuis la frontière avec l'Iran."

Sa famille avait le cœur à gauche. Le grand-père était même député-maire... socialiste d'un petit village du Sud-Ouest. Sa mère, prof d'économie, MLF, maoïste et porteuse de valises pour le FLN, est décédée quand il avait cinq ans, trop tôt pour lui transmettre le goût du militantisme.

Son père, fonctionnaire territorial à la mairie d'Alfortville, dans le Val-de-Marne, aujourd'hui retraité et ancien du PS, a aussi eu ses combats : il faisait partie d'une fanfare militante... Mais le paternel l'a regardé de haut quand, en 1995, "Julien" a fait sa première manif contre Juppé :

Il trouvait ça con. On est resté trois heures sous la neige devant le McDo à République, sans bouger. »

Une "Casio à sept euros"

Cela ne l'a pas découragé : Bayou est de toutes les manif. Un indigné pas résigné, quand bien même le climat ambiant serait à la "lepénisation des esprits". En mai, il s'est invité à l'une des assemblées d'actionnaires de la Société générale pour réclamer des comptes au PDG, Frédéric Oudéa.

Cet été, grâce à ses cours de droit par correspondance, il a rédigé un recours contre le

gouvernement pour étendre l'encadrement des loyers. Et il se démène désormais pour obtenir de l'administration la liste des entreprises en faute sur l'égalité homme-femme. Alors, le remuant Bayou serait-il un indémodable irresponsable ? Il s'en défend :

Je suis le contraire du gauchiste, ça fait dix ans que je me bats pour faire progresser la loi. Je marche sur deux pieds, mais chez moi, c'est le pied mouvement social qui fait bouger l'autre."

Un temps, il avait même fait de la pétition son métier : il était salarié d'Avaaz, un site montant des campagnes de sensibilisation partout dans le monde, sur la peine de mort ou le climat. "C'est Avaaz, pas Havas, hein...", précise en souriant ce Séguéla des temps modernes, le web en plus et la Rolex en moins. Avec ses copains, il avait d'ailleurs offert au publicitaire une montre "Casio à sept euros".

"Il n'a pas de colonne vertébrale politique"

Avec ce profil, Bayou aurait tout pour devenir le Pablo Iglesias français, une nouvelle figure de gauche issue de la société civile et bousculant la social-démocratie. Car pour lui, la rupture avec le PS est consommée et il n'y a pas grand-chose à sauver du quinquennat de François Hollande.

Il lui reproche la "trahison des promesses", à commencer par une loi bancaire trop accommodante avec la finance. Et quand le premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis, propose un référendum pour l'union de la gauche en vue des régionales, le porte-parole écolo le cingle sur Twitter : "Je vous savais politicard mais là vous êtes irresponsable."



Julien Bayou @julienbayou
@jccambadelis en NPdC une alliance ps eelv fait gagner 5 points au FN. Je vous savais politicard mais la vous êtes irresponsable.

Rue de Solférino, on s'étrangle :

C'est un activiste venu de l'extrême gauche qui avec quelques autres donne le 'la' à EELV. Il ferait mieux de s'inquiéter de l'état de sa famille politique."

La jeune pousse verte rêve de victoires d'une autre gauche, comme à Grenoble ou à Barcelone. Avec Arnauld Champrenier-Trigano, l'ex-communicant de Mélenchon, et la féministe Caroline De Haas, il veut vendre son concept de

de "primaire de l'espoir", allant du PCF aux frondeurs, pour faire émerger une alternative à Hollande en 2017.

L'écologiste en a déjà parlé à Benoît Hamon à la Fête de l'Huma, à Christiane Taubira ou encore à Arnaud Montebourg et Aurélie Filippetti, qui l'ont invité à un petit déjeuner au printemps dernier. Mais les anciens Verts lui reconnaissent une limite :

Il n'a pas de colonne vertébrale politique. C'est un mouvementiste très bobo, produit d'une certaine couche sociale, éminemment sympathique.

Il correspond bien à l'époque réseaux sociaux, beaucoup plus sur Twitter que sur des vrais textes.

Mais il n'a pas la densité politique d'un Besancenot. Il fait toujours Jeudi noir, mais à l'intérieur du parti."

Jeudi vert, alors ! L'intéressé confesse volontiers ses "lacunes" : "Je n'ai pas fini, moi, je progresse, je ne demande que ça." Ce Parisien du 10e arrondissement ne cultive pas non plus le côté moine-soldat de l'écologiste prêt à tout sacrifier pour la cause. Il confie :

Mon militantisme se nourrit aussi de plaisir, de beaucoup de plaisir. Sinon ce n'est pas durable."

En août dernier, il a séché la rentrée politique de Montebourg, qui l'avait invité à s'exprimer à Frangy-en-Bresse. La veille, il avait fait la fête jusqu'au petit matin en buvant des calvas avec ses copains écolos. Une certaine idée, arrosée, du Grand Soir...

Maël Thierry

nouvelobs.com

LAPRESSEENREVUE.EU

IV) Air France : Pierre Laurent dénonce l'«attitude provocatrice insupportable» de la direction

François Vignal



© AFP/CHARLY TRIBALLEAU

Alors que la majorité des politiques dénoncent les violences subies lundi contre le DRH d'Air France, le secrétaire national du PCF, le sénateur Pierre Laurent, souligne que le plan de licenciement de 2.900 postes annoncé « est une énorme violence sociale » pour les salariés.

« Evidemment, on peut condamner » affirme le candidat du Front de gauche aux régionales en Ile-de-France, qui a tenu son premier meeting lundi soir. Mais Pierre Laurent dénonce le « mépris total » de la direction. Il demande à « tout mettre sur la table », de retirer le plan de licenciement et de « rouvrir la négociation ». Entretien.

Le DRH d'Air France a été brutalisé hier. Manuel Valls s'est dit « scandalisé », François Hollande a dénoncé des faits « inacceptables ». Condamnez-vous aussi ces actes ?

Je crois qu'on ne peut pas sortir ces actes de leur contexte. L'attitude de la direction d'Air France est une attitude provocatrice insupportable alors que les salariés demandent depuis des semaines qu'une véritable négociation s'ouvre. Alors même qu'il y avait une manifestation de plusieurs milliers de salariés du groupe devant le siège du CCE (comité central d'entreprise), la direction a fait preuve d'un mépris total. Ça a donné cette explosion de colère. Evidemment, on peut condamner, regretter les actes commis. Mais il faut mettre tout sur la table dans ce cas et aussi l'attitude scandaleuse et méprisante de la direction. Quant il y a une telle colère dans une

entreprise, on ne peut pas ne pas s'interroger sur les causes. Si la direction d'Air France et le gouvernement veulent l'apaisement, qu'ils retirent le plan Air France et qu'ils rouvrent la négociation plutôt que de stigmatiser les salariés, ce qui ne fera que jeter de l'huile sur le feu.

Donc vous comprenez la colère des salariés d'Air France ?

Oui, ce plan de licenciement de 2.900 postes est une énorme violence sociale. On est dans une entreprise où on dit depuis des années qu'il faut faire des sacrifices, travailler davantage, renoncer à ses repos. On leur dit « ça ira mieux demain » et on leur fait toujours payer l'addition des erreurs stratégiques de l'entreprise. Et le gouvernement ne rend pas de compte sur la décision de déréglementation du ciel aérien. On ne peut pas se contenter de montrer du doigt des salariés qui ont laissé éclater leur colère.

Mais les événements d'hier ne sont-ils pas mauvais pour l'image d'Air France ?

Nous ne sommes pas face à un problème d'image ou un problème commercial d'Air France. Nous sommes face à un problème qui concerne la vie de milliers de salariés et leur famille. Il concerne aussi l'avenir de la compagnie. Les salariés contestent le fait que les plans de licenciements successifs soient la meilleure manière de sauver l'entreprise. Je vois bien que certains cherchent à évacuer le débat de fond à la faveur des incidents d'hier. Il ne faut pas refermer le dossier des choix de fond mais l'ouvrir de manière démocratique.

Que pensez-vous de l'arrivée du directeur adjoint du cabinet de Manuel Valls, Gilles Gateau, au poste de DRH d'Air France en janvier ?

J'ai appris cette nouvelle très récemment. C'est peut-être que chacun comprend qu'il y a un très grave problème de relations humaines dans l'entreprise. C'est peut-être un aveu sur le fait qu'il y avait un problème d'absence totale de dialogue à cet endroit. Je ne sais pas si ça changera quelque chose. Je vois dans cette arrivée le fait qu'il y avait un problème de dialogue. Je pense que l'Etat a un rôle à jouer en tant qu'actionnaire dans l'avenir de l'entreprise Air France. Ce n'est pas le fait que l'Etat se mêle des affaires d'Air France qui me choque, mais la manière et avec quel objectif.

V) Bartolone visé par une enquête pour un emploi fictif

Par La rédaction de Mediapart

Le président de l'Assemblée nationale dit accueillir avec « sérénité » la révélation d'une enquête préliminaire ouverte sur un possible recrutement fictif au conseil général de Seine-Saint-Denis quand il le dirigeait.

Le président de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone, a dit mardi accueillir avec « sérénité » la révélation d'une enquête préliminaire ouverte sur un possible recrutement fictif au conseil général de Seine-Saint-Denis quand il le dirigeait.

L'enquête a été ouverte par le parquet de Bobigny contre X et vise un éventuel détournement de fonds publics, a-t-on appris de source judiciaire, confirmant une information du Monde.

Confiée à la sous-direction des affaires économiques et financières de la police judiciaire, elle a été ouverte à la suite d'une dénonciation par un élu de l'opposition.

Ce dernier a transmis au parquet les conclusions d'un rapport de la chambre régionale des comptes (CRC) d'Ile-de-France diffusé au printemps, ajoute cette source.

Le rapport, sur la gestion du département de Seine-Saint-Denis depuis 2010 vise, entre autres, un emploi jugé douteux au sein du conseil général.

« Le contenu de l'emploi de l'intéressé (...) semble très peu défini et une incertitude existe sur la réalité de son service au sein de cette direction », conclut-il, selon Le Monde.

Dans un communiqué transmis aux agences de presse, Claude Bartolone, qui présidait le conseil général de Seine-Saint-Denis à l'époque du recrutement mis en cause, dit recevoir « cette information avec sérénité » et faire « confiance à la justice pour établir toute la vérité ».

« Tous les recrutements qui sont intervenus lorsque j'étais président du conseil général de la Seine-Saint-Denis, l'ont été dans le parfait respect de la loi et ont tous été soumis au contrôle de

légalité du préfet », dit-il.

« Dans son rapport, la Chambre régionale des comptes (...) n'a pas considéré que ce recrutement était illégal. Dans le cas contraire, elle aurait eu l'obligation de saisir la justice, ce qu'elle n'a pas fait », ajoute-t-il.

Son mandat de président ne signifie pas nécessairement qu'il était l'employeur, a souligné la source judiciaire, rappelant que l'enquête est ouverte contre X.

Claude Bartolone estime que les circonstances dans lesquelles la justice a pris connaissance du rapport sont liées à l'actuelle campagne des élections régionales de décembre. Il est tête de liste PS en Ile-de-France.

« Il n'a échappé à personne qu'une campagne électorale est engagée. La ficelle est un peu grosse », écrit-il.

(Reuters)

VI) Ce qui se cache derrière l'Institut pour la justice

Julie Brafman



Contrairement à ce que son nom laisse penser, l'IPJ est en fait une association oscillant entre collectif de victimes et lobby institutionnel.

Slate.fr a été relaxé, ce mardi 6 octobre 2015, par la 14e Chambre correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Nanterre dans le cadre d'une plainte pour diffamation déposée par l'Institut pour la justice (IPJ) contre cet article de 2011, que nous republions donc. Lors de la même audience, Maître Eolas, avocat, blogueur et twittos influent, qui décrypte depuis plusieurs années la justice

pour ses lecteurs, a été reconnu coupable d'injure et de diffamation à l'encontre de l'IPJ.

D'une voix calme, Joël Censier, «trente ans de police derrière lui», raconte l'assassinat de son fils, Jérémy, survenu le 22 août 2009 lors d'une fête de village sur le pont de Nay (Pyrénées-Atlantiques). Le jeune homme a succombé à plusieurs coups de couteau alors qu'il tentait de s'interposer dans une rixe.

«Nos nuits et nos jours ne sont plus qu'une succession de cauchemars insupportables», déclare Joël Censier alors que des mots, tels que «barbarie inimaginable», défilent en rouge sur l'écran, pour mieux appuyer sa douleur.

Contrairement à ce que son nom laisse penser, l'IPJ est en fait une association oscillant entre collectif de victimes et lobby institutionnel.

Slate.fr a été relaxé, ce mardi 6 octobre 2015, par la 14e Chambre correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Nanterre dans le cadre d'une plainte pour diffamation déposée par l'Institut pour la justice (IPJ) contre cet article de 2011, que nous republions donc. Lors de la même audience, Maître Eolas, avocat, blogueur et twittos influent, qui décrypte depuis plusieurs années la justice pour ses lecteurs, a été reconnu coupable d'injure et de diffamation à l'encontre de l'IPJ.

D'une voix calme, Joël Censier, «trente ans de police derrière lui», raconte l'assassinat de son fils, Jérémy, survenu le 22 août 2009 lors d'une fête de village sur le pont de Nay (Pyrénées-Atlantiques). Le jeune homme a succombé à plusieurs coups de couteau alors qu'il tentait de s'interposer dans une rixe.

«Nos nuits et nos jours ne sont plus qu'une succession de cauchemars insupportables», déclare Joël Censier alors que des mots, tels que «barbarie inimaginable», défilent en rouge sur l'écran, pour mieux appuyer sa douleur.

Joel censier - Pacte 2012 pour la Justice from Institutpourlajustice on Vimeo.

D'un ton visiblement ému, lourd de sanglots retenus, il continue son témoignage en expliquant que le meurtrier présumé de son fils a été «libéré pour vice de forme». «Alors nous avons décidé de lancer cet appel à toute la population pour protester auprès des autorités afin que cette affreuse injustice ne touche pas d'autres familles», explique Joël Censier:

«Des femmes se font violer, ou disparaissent, et on laisse leurs agresseurs libres de recommencer sous des prétextes dérisoires. Il est grand temps que les candidats aux élections s'en aperçoivent».

En guise de soutien, il demande à chaque internaute de signer le «Pacte 2012» de l'Institut pour la justice (IPJ).

Et cette prescription a été suivie en masse: la barre du million de signatures a été franchie ce week-end, soit quatorze jours après la mise en ligne. Si la détresse de ce père trouve un écho considérable, les techniques de marketing Internet de l'IPJ n'y sont pas pour rien: les réseaux sociaux ont été utilisés comme de véritables relais de la pétition.

«On ne s'attendait pas à un tel succès, se réjouit Xavier Bébin, délégué général de l'Institut pour la justice. Le cas de Joël Censier illustre un certain fonctionnement du système judiciaire que les citoyens et victimes n'acceptent pas.»

Les chiffres devraient encore augmenter car l'IPJ n'aurait pas contacté son fichier de 400.000 sympathisants par «peur d'une surchauffe des serveurs». En attendant, sur la page du site Internet, le compteur croît de deux à cinq signatures chaque seconde.



Cependant pour Maître Eolas, blogueur anonyme et avocat au barreau de Paris, cette progression vertigineuse serait factice:

D'ailleurs, selon lui, l'ensemble de la démarche de l'IPJ relève de la «manipulation»: sur son blog, il consacre un billet-fleuve à la démonstration des erreurs, lacunes et faux-semblants de cette vidéo qui ne lui inspire «que du mépris».

Là où la douleur prend peut-être la place de la raison, il s'attache à éclaircir les zones d'ombre avec force arguments juridiques.



Pourquoi le meurtrier présumé de Jérémie Censier est-il en liberté? La vidéo est peu explicite, laissant à penser que le suspect évolue désormais en toute impunité et sans mentionner les deux ans de détention provisoire qu'il a effectué. Maître Eolas est nettement plus précis sur ces faits «qui (n)ous sont soigneusement cachés par l'IPJ». Après avoir détaillé le «vice de forme» survenu, il explique:

«Les poursuites continuent (...), et ce jeune homme sera probablement jugé par la cour d'assises des mineurs. Simplement, il sera jugé libre. Sachant que devant la cour d'assises, toute peine est immédiatement exécutoire: s'il est condamné à ne serait-ce qu'un jour de prison de plus que ce qu'il a déjà effectué (soit deux ans et trois semaines), il sera immédiatement arrêté et conduit en prison.»

Et de conclure avec ironie:

«Le scénario étant: un présumé innocent remis en liberté en attendant d'être jugé. Aux armes!»

De façon générale, le célèbre blogueur anonyme contredit méthodiquement chaque phrase prononcée par Joël Censier et dénonce le «placement de produit» de l'Institut pour la justice qui «ne connaît que le tout répressif».

Signer sous le coup de l'émotion

«On est dans l'escroquerie intellectuelle. L'Institut pour la justice vend de la soupe sécuritaire. Matthieu Bonduelle, secrétaire général du Syndicat de la magistrature

Matthieu Bonduelle, secrétaire général du Syndicat de la magistrature. Il dénonce les

les méthodes employées par l'organisation:

«Personne ne peut rester insensible à la douleur d'un père. Les gens qui signent le font sous le coup de l'émotion. De plus, opposer le peuple à la justice est une idée extrêmement populiste. L'Institut pour la justice joue sur les peurs.»

Alain Blanc, président de l'Association française de criminologie, est tout aussi choqué par «les méthodes scandaleuses et le lobby violent de l'IPJ». «Ils s'adressent à des gens sensibles au sort des victimes, avec des sanglots et un discours qui ne permettent pas de réfléchir», souligne-t-il. C'est d'ailleurs ce que déplore un signataire repent, Georges Kaplan –dont le nom partagé par le héros de La Mort aux trousses d'Alfred Hitchcock est de toute évidence un pseudonyme. Il regrette, sur le site de Contrepoints (1), son clic un peu trop leste:

«J'ai signé un ensemble de propositions très vagues sur la base de l'émotion provoquée par cette vidéo.»

Qu'est-ce exactement que cet Institut pour la justice? Contrairement à ce que son nom laisse penser, il s'agit en fait d'une association loi de 1901, fondée en 2007 et composée de cinq salariés permanents. L'organisation doit le début de sa notoriété à l'adhésion de Philippe Schmitt, le père d'Anne-Lorraine. Cette étudiante de 23 ans avait été tuée de 34 coups de couteau par un récidiviste, en novembre 2007, dans le RER D. Le crime avait secoué la France entière. Mais Philippe Schmitt quitte l'IPJ en mars 2010: «Dès le début nous avons émis des réserves fondamentales sur le fonctionnement de cette association. Nous avons fait des propositions concrètes. Nous n'avons pas été écoutés», déclarait-il dans un communiqué.

Oscillant entre collectif de victimes et lobby institutionnel, l'IPJ se revendique comme «une courroie de transmission entre citoyens et pouvoirs publics» et fonctionne uniquement à l'aide des dons de ses sympathisants, gage de son indépendance. «En 2010, nous avons recueilli environ 1 million d'euros», estime Xavier Bébin qui ne dit recevoir aucune subvention publique.

Une idéologie sécuritaire

Pour travailler sur ses projets de réformes, l'association s'entoure de quelques dizaines d'experts praticiens du droit, criminologues, psychiatres ou universitaires. Il faut compter

parmi eux Olivier le Foll, un ex-grand flic, Jean Pradel, un éminent professeur de droit ou encore le Dr Louis Albrand, médecin réputé et ex-conseiller de l'ancien garde des Sceaux Albin Chalandon.

«Les personnalités qui soutiennent l'IPJ comme Jean Pradel ou le professeur Jean-Yves Chevallier sont des figures de droite», souligne Matthieu Bonduelle. Et d'ajouter: «L'IPJ défend des idées sécuritaires mais avance masqué en se déclarant apolitique. En fait, ce sont des gens plus à droite que Brice Hortefeux, proche de la droite américaine.» Selon Xavier Bébin, l'Institut pour la justice n'affiche aucune couleur politique: «La droite ou la gauche, ça ne nous intéresse pas du moment que nos idées avancent.» Avant de concéder:

«Effectivement, on a plus d'écoute dans la majorité.»

Les travaux de l'Institut pour la Justice correspondent souvent à une idéologie sécuritaire, même si Xavier Bébin juge le terme «péjoratif». En témoignent par exemple quelques enquêtes comme celle sur le coût de la délinquance, chiffré par l'IPJ à 115 milliards, en mai 2010. Ou encore ce sondage réalisé, à la même période, par CSA pour l'Institut pour la justice établissant que 70% des Français jugent la justice trop indulgente face aux récidivistes. S'en est suivi une pétition qui aurait recueilli 300.000 signatures, prévoyant des mesures de durcissement des peines.

Ce dernier chapitre représente d'ailleurs un terrain de prédilection pour l'association qui prend souvent position lors de crime commis par des récidivistes. Ainsi, l'IPJ a envoyé un courrier, le 17 mai 2011, à Nicolas Sarkozy, à la suite du meurtre, particulièrement atroce, de Laetitia Perrais à Pornic (Loire-Atlantique). Avant d'être reçu, quelques jours plus tard, par Michel Mercier, le garde des Sceaux, afin de présenter des propositions en matière de lutte contre la récidive.

Ces dernières années, l'IPJ a acquis une certaine aura, voire une légitimité auprès des élus de droite. En novembre 2009, plusieurs parlementaires UMP sensibilisés par le lobby de l'association, tels que Nicolas Dupont-Aignan, Jacques Remiller, Yves Nicolin, Lionnel Luca ou encore Eric Ciotti, déposaient un amendement contre les remises de peine automatiques dont bénéficient les détenus. Selon un article de Libération, des députés de gauche ont alors

qualifié l'Institut pour la justice d'«association d'extrême droite».

Plus récemment, en juin 2011, l'IPJ s'est allié à trois députés UMP –Marc Le Fur, Etienne Blanc et Jean-Paul Garraud– afin de soutenir un droit d'appel pour les victimes en cas d'acquiescement par une cour d'assises. En vain, pour le moment, puisque la proposition de loi a été rejetée.

Aujourd'hui, le «Pacte 2012» de l'Institut pour la justice, quelque peu éclipsé par le succès rencontré par la vidéo de Joël Censier, propose cinq mesures pour rénover la justice. «C'est le résultat de plusieurs années de travail à l'IPJ, la synthèse de nos idées», commente Xavier Bébin. D'abord, rétablir «l'égalité des droits entre victime et accusé», notamment en facilitant l'accès à un avocat pour la victime «dès le dépôt de plainte». Ensuite, instaurer «l'impunité zéro» en prévoyant des «amendes plancher» pour toute condamnation à un délit. La troisième proposition consiste à obliger tout condamné à purger au minimum les trois quarts de sa peine. Quatrième exigence: instaurer une perpétuité réelle pour les criminels dangereux. Enfin, dernière idée: envisager une élection des procureurs au suffrage universel.

Une justice mal comprise

Pour certains professionnels de la justice, ce programme est une hérésie. «Elire des procureurs est assez délirant, relève Matthieu Bonduelle. Un nouveau procureur élu n'aura de cesse de vouloir être réélu, ce qui est contradictoire avec le fonctionnement de la justice.» Pour résumer, «ce programme s'apparente à une fuite en avant sécuritaire qui pourrait aboutir à une gestion de la société par l'enfermement», achève-t-il.

Xavier Bébin réfute les critiques qui s'accumulent:

«Tout ce que ces propositions révèlent est qu'il faut se préoccuper des victimes.»

Pour autant, le rôle de la justice est-il la «protection des citoyens»? Maître Eolas s'inscrit en faux:

«Protéger suppose une antériorité du danger, d'empêcher un dommage de survenir. La justice, par sa nature même, n'intervient que pour réparer, donc a posteriori.»

Aussi le succès de cette pétition de l'Institut pour la justice révèle-t-il surtout un déficit de

compréhension des citoyens plus qu'un manquement de la justice à accomplir sa mission. Aux mots simples qui rendent compte de la douleur de Joël Censier, il est facile d'opposer l'image d'une mécanique judiciaire froide, complexe et dépourvue d'humanité. La réforme la plus urgente n'est-elle pas finalement un décryptage du système judiciaire pour le grand public?

[1] Article corrigé le 23/11: il s'agit bien de Contrepoints et non Contrepoint, deux sites aux philosophies et opinions différentes. Retourner à l'article

Julie Brafman

slate.fr

A Suivre...
La Presse en Revue